

Le Courrier du Loiret

Pose de la première pierre

Une maison de santé en 2019

La première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Pithiviers, située au 38 et 39 bis, rue du Coplanecity à Pithiviers, a été officiellement posée samedi 16 juin, devant de nombreuses personnes locales, départementales et régionales.

Après avoir été paré d'un parchemin a été déposé et scellé dans la première pierre du futur édifice. Les travaux ont commencé début 2018 par la démolition des anciens bâtiments présents sur le site. Le chantier devrait durer environ une année.

Le projet de la maison de santé pluridisciplinaire de Pithiviers est aujourd'hui porté par la communauté de communes du Pithiviers (CCPP). Un premier pas a été franchi en 2014 avec la création de l'association de professionnels de santé libéraux. Pour une MSP à Pithiviers, une de la volonté commune des professionnels de santé et des élus de rendre accessible le territoire, pour les professionnels de santé



Matthieu Bédouin, président du Pays Beauce-Gâtinais en Pithiviers, vice-président de la CCPP en charge de la MSP, pose la première pierre.

et les habitants. Le choix du lieu d'implantation a été soigneusement étudié pour accueillir le transfert du laboratoire d'analyses médicales actuellement situé place du Maréchal.

En parallèle, les membres de l'association Pour une MSP à Pithiviers ont travaillé sur la réduction du projet médical de santé

Le terrain a été cédé pour accueillir le transfert du laboratoire d'analyses médicales actuellement situé place du Maréchal.

En parallèle, les membres de l'association Pour une MSP à Pithiviers ont travaillé sur la réduction du projet médical de santé

et soumis à l'Agence régionale de santé (ARS) qui devrait voir accord définitif en août 2017.

Le projet est estimé à 3,16,800 € TTC. Des demandes de subventions ont été déposées auprès des services de l'Etat, de l'Europe, de la région Centre-Val de Loire, de la Haute

Loire sociale agricole (SARL) de la 5^e circonscription du Loiret, pour un total de 1,203,200 €. de la 5^e circonscription du Loiret, pour un total de 1,203,200 €.

Quels professionnels de santé ?
Dans un premier temps, une équipe de professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, pédiatre psychologue, sage-femme, chirurgien-dentiste, radiologue.